|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ConseilCinquante‑quatrième session ordinaireGenève, 30 octobre 2020 | C/54/INF/3Original : anglaisDate : 23 octobre 2020 |

**Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2020**

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Résumé

Mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID‑19

 Pour faire face à la pandémie de COVID‑19, un certain nombre de mesures ont été prises, compte tenu de la volonté de l’UPOV de préserver la santé et la sécurité des membres de son personnel, ainsi que des communautés au sein desquelles ils vivent et travaillent, tout en exécutant le programme de travail approuvé par le Conseil.

 L’UPOV a pris les mesures suivantes, le 17 mars 2020 :

* Fermeture des locaux de l’UPOV à toutes les personnes, sauf au personnel essentiel dont la présence physique était nécessaire pour l’exécution des plans de continuité des opérations de l’UPOV.
* Mise en œuvre de modalités de travail à distance pour la majorité du personnel du Bureau de l’Union.
* Tous les voyages officiels des fonctionnaires du Bureau de l’Union ont été annulés.
* Tous les événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV à Genève en mars et en avril ont été organisés par voie électronique, ou reportés ou annulés.

 Les réunions virtuelles suivantes ont été tenues comme prévu :

* Comité de rédaction élargi du Comité technique (24 mars)
* Quinzième réunion sur l’élaboration d’un formulaire de demande électronique (EAF/15) (26 mars)

 Un retour graduel et progressif du personnel de l’UPOV dans les locaux a été mis en œuvre à partir du 2 juin 2020. Durant une première période de transition, qui a duré jusqu’au 30 septembre 2020, tous les membres du personnel de l’UPOV ont pu choisir de travailler à distance. Pour ceux qui ont choisi de travailler à distance, ils ont pu travailler jusqu’à trois jours par semaine depuis leur domicile, avec l’obligation d’être présents au bureau au moins deux jours par semaine. Toute personne faisant partie de la catégorie des personnes “vulnérables” avait le choix de ne pas revenir travailler au bureau durant cette période.

 M. Manabu Suzuki (ressortissant du Japon) a été nommé en qualité d’administrateur technique/régional (Asie) le 1er juin 2020. Afin de permettre à M. Suzuki de prendre ses fonctions le 1er juin, le Bureau de l’OMPI au Japon a gracieusement accepté que M. Suzuki travaille dans leurs locaux jusqu’à son installation au Bureau de l’UPOV à Genève, le 3 août 2020.

 Aucun voyage officiel n’a été effectué entre le 17 mars et le 30 septembre, sauf pour une réunion avec l’ISF à Nyon (Suisse), le 1er septembre 2020.

 Les présidents des TWP sont convenus, après consultation des hôtes des TWP et du président du TC, d’organiser les sessions des TWP suivantes par voie électronique :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | TWP | Pays hôte |
| du 11 au 15 mai | Cinquante‑quatrième session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV/54) | Brésil |
| du 8 au 12 juin | Cinquante‑deuxième session du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO/52) | Pays‑Bas |
| du 22 au 26 juin | Quarante‑neuvième session du groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA/49)  | Canada |
| du 6 au 10 juillet | Cinquante et unième session du groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF/51)  | France |
| du 21 au 23 septembre | Trente‑huitième session du groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC/38) | États‑Unis d’Amérique |
| du 23 au 25 septembre | Dix‑neuvième session du groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT/19) |  |

 Le Conseil a adopté une procédure applicable aux sessions de l’UPOV d’octobre 2020 énumérées ci‑après, afin qu’elles soient tenues sous la forme de réunions virtuelles, avec examen préalable de documents par correspondance (voir la circulaire E‑20/094 : Procédure applicable aux sessions de l’UPOV d’octobre 2020 adoptée par le Conseil) :

* Cinquante‑sixième session du Comité technique (TC/56), prévue les 26 et 27 octobre 2020;
* Soixante‑dix‑septième session du Comité administratif et juridique (CAJ/77), prévue le 28 octobre 2020;
* Quatre‑vingt‑dix‑septième session du Comité consultatif (CC/97), prévue le 29 octobre 2020;
* Cinquante‑quatrième session ordinaire du Conseil (C/54), prévue le 30 octobre 2020.

 L’UPOV a créé une page Web (<https://www.upov.int/about/fr/covid19_measures.html>) contenant des liens vers des ressources et des mesures pour aider les obtenteurs en matière de protection des obtentions végétales dans le contexte de la pandémie de COVID‑19.

Composition de l’Union

*Membres*

 Au 30 septembre 2020, l’Union comptait 76 membres (74 États et 2 organisations), couvrant 95 États.

*Situation par rapport aux divers actes de la Convention*

 Cinquante‑neuf membres étaient liés par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978. Les détails concernant la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2020 figurent dans l’annexe I.

*États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union*

 Le Conseil a rendu, le 14 août 2020, une décision positive quant à la conformité du “projet de loi relative aux droits d’obtenteur du Zimbabwe” avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permet au Zimbabwe de déposer son instrument d’adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

 Le Conseil a rendu, le 14 août 2020, une décision positive quant à la conformité du “projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis” avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permet aux Émirats arabes unis de déposer leur instrument d’adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales à trois membres de l’Union et a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, à un membre de l’Union. Il a également fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à 14 membres potentiels de l’Union.

 Le Bureau a rencontré des représentants de sept organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV et a participé à des évènements organisés par six associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales au niveau mondial et régional.

Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 Durant les neuf premiers mois de 2020, les réunions suivantes ont eu lieu, par voie électronique :

* TC‑EDC : 24 mars
* EAF/15 : 26 mars
* TWV/54 : du 11 au 15 mai, pays hôte : le Brésil
* TWO/52 : du 8 au 12 juin, pays hôte : les Pays‑Bas
* TWA/49 : du 22 au 26 juin, pays hôte : le Canada
* TWF/51 : du 6 au 10 juillet, pays hôte : la France
* TWC/38 – BMT/19 : du 21 au 25 septembre, pays hôte : les États‑Unis d’Amérique

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

 Durant les neuf premiers mois de 2020, comme indiqué aux paragraphes 51 à 185, le Bureau a organisé un total de 14 missions (10 hors de Genève et 4 à Genève) et a participé à un total de 52 événements virtuels. Deux événements prévus ont été annulés en raison de la pandémie de COVID‑19.

 Une session des cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305A et DL305B en un seul cours), DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS” a été organisée en français, allemand, anglais et espagnol. Une session spéciale du cours de l’UPOV DL‑205 a été organisée dans le cadre des mesures destinées aux obtenteurs en rapport avec la COVID‑19. La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 et DL‑305 ressort de l’annexe II.

Publications

 Le Bureau a publié 180 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales PLUTO et trois principes directeurs d’examen adoptés, révisés ou partiellement révisés.

Table des matières

[Introduction 5](#_Toc55829153)

[Mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID‑19 5](#_Toc55829154)

[Arrangements relatifs au travail pour les fonctionnaires du Bureau de l’Union 5](#_Toc55829155)

[Voyages officiels des fonctionnaires du Bureau de l’Union 6](#_Toc55829156)

[Événements et réunions organisées ou coorganisées par l’UPOV à Genève 6](#_Toc55829157)

[Événements et réunions organisées ou coorganisées par l’UPOV ailleurs qu’à Genève 6](#_Toc55829158)

[I. Composition de l’Union 8](#_Toc55829159)

[Membres 8](#_Toc55829160)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 8](#_Toc55829161)

[États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 8](#_Toc55829162)

[II. Relations avec les états et les organisations 9](#_Toc55829163)

[III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires 10](#_Toc55829164)

[Activités individuelles 10](#_Toc55829165)

[Cours d’enseignement à distance 19](#_Toc55829166)

[V. Publications 19](#_Toc55829167)

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

Appendice : Sigles et abréviations

# Introduction

## Mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID‑19

 Pour faire face à la pandémie de COVID‑19, un certain nombre de mesures ont été prises, compte tenu de la volonté de l’UPOV de préserver la santé et la sécurité des membres de son personnel, ainsi que des communautés au sein desquelles ils vivent et travaillent, tout en exécutant le programme de travail approuvé par le Conseil.

 Compte tenu des mesures annoncées par la Confédération suisse et le canton et la ville de Genève, ainsi que de celles prises par l’Office des Nations Unies à Genève (ONUG), l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l’UPOV a pris les mesures suivantes le 17 mars 2020 :

*Arrangements relatifs au travail à distance pour la majorité des fonctionnaires du Bureau de l’Union*

* Fermeture des locaux de l’UPOV à toutes les personnes, sauf au personnel essentiel dont la présence physique était nécessaire pour l’exécution des plans de continuité des opérations de l’UPOV.
* Mise en œuvre de modalités de travail à distance pour la majorité du personnel du Bureau de l’Union. Cette mesure a eu pour effet de limiter les déplacements du personnel de l’UPOV tout en assurant la continuité des opérations.

*Voyages officiels des fonctionnaires du Bureau de l’Union*

* Tous les voyages officiels des fonctionnaires du Bureau de l’Union ont été annulés.

*Événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV à Genève*

* Tous les événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV à Genève en mars et en avril ont été organisés par voie électronique, ou reportés ou annulés. Les participants ont été informés en conséquence.

*Événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV ailleurs qu’à Genève*

* Le Bureau de l’Union a suivi la situation au cas par cas, y compris, en particulier, avec chaque pays censé accueillir les TWP, les présidents de ces groupes de travail technique et le président du TC. Des informations supplémentaires devaient être transmises en temps utile sur les éventuelles mesures nécessaires ou autres modalités concernant les réunions.

 La section ci‑après présente les faits nouveaux survenus depuis le 17 mars 2020.

## Arrangements relatifs au travail pour les fonctionnaires du Bureau de l’Union

 Conformément à l’“Accord entre l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales” (document UPOV/INF/8), les besoins de l’UPOV en ce qui concerne l’administration du personnel et les bureaux des fonctionnaires de l’UPOV ont été satisfaits par l’OMPI et les modalités de travail pour les fonctionnaires de l’UPOV ont suivi les modalités établies pour les fonctionnaires de l’OMPI.

 Des modalités de travail à distance très efficaces ont immédiatement été mises en place pour les fonctionnaires de l’UPOV dès le 17 mars 2020, conformément aux modalités présentées par l’OMPI. Ces modalités ont permis aux fonctionnaires de l’UPOV de continuer à œuvrer sans que la situation ait d’incidences significatives sur leur productivité, afin que le retour au travail soit organisé en tenant compte avant tout de leur santé et de leur sécurité.

 En mai dernier, les statistiques relatives aux taux d’infection en Suisse ont permis à la communauté médicale de conclure que la “première vague” de COVID‑19 était passée et le Conseil fédéral suisse a annoncé un nouvel assouplissement des mesures de confinement, y compris celles concernant le nombre de personnes autorisées à se réunir dans le cadre de l’exécution de la fonction publique ou privée. Sur cette base, un retour graduel et progressif des fonctionnaires de l’OMPI et de l’UPOV aux locaux de leur organisation a été organisé à partir du 2 juin 2020. Durant une première période de transition, qui a duré jusqu’au 30 septembre 2020, tous les membres du personnel de l’UPOV ont pu choisir de travailler à distance. Ceux qui ont choisi cette option ont pu travailler jusqu’à trois jours par semaine depuis leur domicile, avec l’obligation d’être présents au bureau au moins deux jours par semaine. Toute personne faisant partie de la catégorie des personnes “vulnérables” avait le choix de ne pas revenir travailler au bureau durant cette période.

 M. Manabu Suzuki (ressortissant du Japon) a été nommé en qualité d’administrateur technique/régional (Asie) le 1er juin 2020. Cependant, le début de nouveaux recrutements a été reporté au 1er juillet 2020. Afin de permettre à M. Suzuki de prendre ses fonctions le 1er juin, le Bureau de l’OMPI au Japon a gracieusement accepté que M. Suzuki travaille dans leurs locaux jusqu’à son installation au Bureau de l’UPOV à Genève, le 3 août 2020.

## Voyages officiels des fonctionnaires du Bureau de l’Union

 Aucun voyage officiel n’a été effectué entre le 17 mars et le 30 septembre, sauf pour une réunion avec l’ISF à Nyon (Suisse), le 1er septembre 2020.

## Événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV à Genève

*Sessions de l’UPOV*

 Les réunions virtuelles suivantes ont été tenues comme prévu :

* Comité de rédaction élargi du Comité technique (24 mars)
* Quinzième réunion sur l’élaboration d’un formulaire de demande électronique (EAF/15) (26 mars)

 Le Conseil a adopté une procédure applicable aux sessions de l’UPOV d’octobre 2020 énumérées ci‑après, afin qu’elles soient tenues sous la forme de réunions virtuelles, avec examen préalable de documents par correspondance (voir la circulaire E‑20/094 : Procédure applicable aux sessions de l’UPOV d’octobre 2020 adoptée par le Conseil) :

* Cinquante‑sixième session du Comité technique (TC/56), prévue les 26 et 27 octobre 2020;
* Soixante‑dix‑septième session du Comité administratif et juridique (CAJ/77), prévue le 28 octobre 2020;
* Quatre‑vingt‑dix‑septième session du Comité consultatif (CC/97), prévue le 29 octobre 2020;
* Cinquante‑quatrième session ordinaire du Conseil (C/54), prévue le 30 octobre 2020.

*Autres événements et réunions*

 Les événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV prévus à Genève sont présentés à la section IV.

## Événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV ailleurs qu’à Genève

*Organes de l’UPOV*

 Afin de poursuivre le travail important des groupes de travail techniques, les présidents des TWP sont convenus, après consultation des hôtes des TWP et du président du TC, d’organiser les sessions des TWP suivantes par voie électronique :

| Date | TWP | Pays hôte |
| --- | --- | --- |
| du 11 au 15 mai | Cinquante‑quatrième session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV/54) | Brésil |
| du 8 au 12 juin | Cinquante‑deuxième session du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO/52) | Pays‑Bas |
| du 22 au 26 juin | Quarante‑neuvième session du groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA/49)  | Canada |
| du 6 au 10 juillet | Cinquante et unième session du groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF/51)  | France |
| du 21 au 23 septembre | Trente‑huitième session du groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC/38) | États‑Unis d’Amérique |
| du 23 au 25 septembre | Dix‑neuvième session du groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT/19) |  |

 L’approche suivante a été adoptée pour faire en sorte que les réunions soient aussi efficaces que possible :

1. tous les documents (y compris les principes directeurs d’examen) ont été publiés à l’avance sur le site Web de l’UPOV;
2. les membres de l’Union et les observateurs auprès des TWP concernés ont été invités à envoyer leurs commentaires concernant les documents, y compris les principes directeurs d’examen, par écrit au Bureau de l’Union, avant la session; et
3. les commentaires reçus ont été réunis et utilisés comme base pour les discussions lors de la session.

 Pour évaluer l’efficacité des réunions virtuelles, le Bureau de l’Union a mené des enquêtes auprès des participants après chaque session d’un TWP. Comme prévu, les participants ont mentionné des inconvénients liés à l’absence de réunion physique, bien que les enquêtes aient révélé une satisfaction générale concernant les réunions virtuelles (voir la figure 1) compte tenu des circonstances.

|  |
| --- |
| *Figure 1 : Satisfaction générale des participants aux réunions virtuelles des TWP (2020)* |
|  |

 Un aspect positif des sessions virtuelles des TWP a été l’augmentation importante du nombre de participants (voir la figure 2) et du nombre de membres participants de l’Union (voir la figure 3), par rapport aux années précédentes. Cet aspect sera étudié pour les futures sessions. À titre d’exemple, à sa cinquante et unième session, le TWF est convenu de proposer que des réunions organisées par des moyens électroniques soient envisagées pour faire avancer les discussions sur les principes directeurs d’examen entre les sessions des TWP.

 Les résultats détaillés et une analyse de l’enquête sont présentés dans le document TC/56/12 “Renforcement de la participation des nouveaux membres de l’Union aux travaux du TC et des TWP”, qui sera examiné par le TC à sa cinquante‑sixième session, qui se tiendra les 26 et 27 octobre 2020.

|  |  |
| --- | --- |
| *Figure 2 : Nombre de participants aux réunions des TWP 2015‑2020.* | *Figure 3 : Nombre des membres de l’Union participant à au moins une session d’un TWP 2015‑2020* |
|  |  |

*Autres événements et réunions*

 Les événements et réunions organisés ou coorganisés par l’UPOV ailleurs qu’à Genève sont présentés à la section IV.

Autres mesures (mesures destinées aux obtenteurs en rapport avec la COVID‑19)

 L’UPOV a créé une page Web (<https://www.upov.int/about/fr/covid19_measures.html>) contenant des liens vers des ressources et des mesures pour aider les obtenteurs en matière de protection des obtentions végétales dans le contexte de la pandémie de COVID‑19.

# I. Composition de l’Union

## Membres

 Au 30 septembre 2020, l’Union comptait 76 membres (74 États et 2 organisations), couvrant 95 États : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

 Au 30 septembre 2020, la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes se présentait comme suit :

 a) 59 membres (couvrant 78 États) étaient liés par l’Acte de 1991; et

 b) 17 membres (couvrant 17 États) étaient liés par l’Acte de 1978.

 L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes au 30 septembre 2020.

## États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

 Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

 La procédure de demande d’avis du Conseil sur la conformité d’une législation avec les dispositions de la Convention UPOV est expliquée dans le document UPOV/INF/13/2 “Document d’orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV”, avec le calendrier suivant :

“10. Les demandes relatives à l’examen des lois par le Conseil doivent parvenir au Bureau de l’Union au moins quatre semaines avant la semaine où se tient la session ordinaire pertinente du Conseil. Les demandes reçues après ce délai sont examinées à la session suivante du Conseil, à moins que ne soit appliquée la procédure concernant l’examen des lois par correspondance (voir le paragraphe 11). Le Conseil se réunit en session ordinaire en octobre ou novembre. Les dates des différentes sessions peuvent être obtenues à l’adresse <http://www.upov.int/meetings/fr/calendar.html>.

“11. La procédure concernant l’examen des lois par correspondance s’applique si :

“i) la requête est reçue moins de quatre semaines avant la semaine de la session ordinaire du Conseil la plus rapprochée et plus de six mois avant la date de la session ordinaire suivante du Conseil; et

“ii) l’analyse du Bureau de l’Union prévoit une décision positive et ne recense aucun problème majeur au sujet de la conformité de la législation avec la Convention UPOV.”

 Dans une lettre datée du 27 avril 2020, le Zimbabwe a demandé l’examen de la conformité du “projet de loi relative aux droits d’obtenteur du Zimbabwe” avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. Conformément à la procédure concernant l’examen des lois par correspondance, le Conseil a décidé :

a) de prendre note de l’analyse figurant dans le document C/Analysis/2020/1;

b) de rendre une décision positive concernant la conformité du “projet de loi relative aux droits d’obtenteur du Zimbabwe” avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra au Zimbabwe, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

c) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement du Zimbabwe de cette décision.

 Dans une lettre datée du 28 avril 2020, les Émirats arabes unis ont demandé l’examen de la conformité du “projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis” avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. Conformément à la procédure concernant l’examen des lois par correspondance, le Conseil a décidé :

a) de prendre note de l’analyse figurant dans le document C/Analysis/2020/2;

b) de rendre une décision positive concernant la conformité du “projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis” avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra aux Émirats arabes unis, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

c) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement des Émirats arabes unis de cette décision.

# II. Relations avec les états et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance en matière de législation sur la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Colombie, Mexique et Paraguay.

 Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour déposer un instrument d’adhésion ou de ratification de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, au membre suivant : Colombie.

 Le Bureau a fourni une assistance concernant l’élaboration d’une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et/ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV aux pays suivants : Afghanistan, Arabie saoudite, Brunéi Darussalam, Émirats arabes unis, Jamaïque, Liechtenstein, Malaisie, Maurice, Myanmar, Nigéria, Saint‑Vincent‑et‑les Grenadines, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe.

 Le Bureau a participé à des réunions, ou a organisé des rencontres, avec les organisations intergouvernementales suivantes : ARIPO, CDB, FAO, ISTA, OAPI, OCDE, OMC, OMPI, TIRPAA et Union européenne (OCVV et EUIPO).

 Le Bureau a participé à des évènements organisés par les organisations non gouvernementales suivantes : AFSTA; APSA; CIOPORA; CLI; ISF et OMA.

# III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 On trouvera des informations sur les travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires aux paragraphes 28, 29 et 31.

IV. Cours, séminaires, ateliers, missions[[1]](#footnote-2)\*, contacts importants

## Activités individuelles

 Le 13 janvier, le Bureau a participé à une réunion virtuelle avec des représentants du Comité directeur du WSP (ISF, ISTA, OCDE et UPOV) pour examiner les progrès accomplis concernant le WSP. D’autres réunions électroniques ont eu lieu le 24 janvier, le 14 avril et le 5 mai.

 Le 13 janvier, à Maastricht (Pays‑Bas), le Bureau a assuré la première formation intensive accréditée sur la protection des obtentions végétales et la biotechnologie dans le cadre du cours de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle et gestion des savoirs de l’Université de Maastricht. Le cours a réuni un total de 26 participants des pays suivants : Bosnie‑Herzégovine, Chine, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Pologne, Thaïlande, Ouganda et Royaume‑Uni, qui sont suivi le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV comme prérequis à la formation.

 Le 14 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Henk Eggink, premier secrétaire, Mission permanente des Pays‑Bas, avec lequel il a évoqué la coopération entre les Pays‑Bas et l’UPOV.

 Le 14 janvier, le Bureau a participé à une réunion virtuelle avec des représentants de l’OCDE, à savoir Mme Sophia Gnych, administratrice principale de programme, Direction des échanges et de l’agriculture, M. Csaba Gaspar, responsable de programme, système de l’OCDE pour les semences et plants forestiers, M. Koen Deconinck, analyste des politiques agricoles, direction des échanges et de l’agriculture et M. Jonathan Brooks, chef, division de l’agroalimentaire et des échanges, direction des échanges et de l’agriculture, pour évoquer une étude de cas de l’OCDE relative aux semences, élaborée dans le cadre d’un projet plus large sur le système alimentaire mondial.

 Le 15 janvier, le Bureau a participé à un entretien téléphonique avec Mme Eleanor Gibson‑Forty, administratrice des obtentions végétales et semences, Agence de santé animale et végétale (APHA), Royaume‑Uni, et a évoqué des questions relatives à l’outil UPOV PRISMA pour le Royaume‑Uni.

 Le 17 janvier, le Bureau a participé à une réunion virtuelle avec l’OCVV pour évoquer une coopération sur les questions relatives aux technologies de l’information.

 Le 17 janvier, le Bureau a participé à une réunion virtuelle avec M. Sebastian Moure, Bureau de la protection des obtentions végétales, Uruguay, pour aborder la communication de machine à machine de l’outil UPOV PRISMA.

 Le 21 janvier, le Bureau a participé à un entretien téléphonique avec Mme Yvane Meresse, Responsable INOV, GEVES, France, pour aborder des questions relatives à UPOV PRISMA pour la France.

 Le 22 janvier, le Bureau a participé à un entretien téléphonique avec Mme Rosa Rodriguez Diez, département de la coopération internationale et des affaires juridiques, EUIPO, pour discuter d’éventuelles activités de coopération.

 Le 27 janvier, à Angers (France), le Bureau de l’Union s’est réuni avec l’OCVV pour un échange d’informations sur des faits nouveaux et des projets de coopération.

 Le 28 janvier, à Angers (France), le Bureau a participé à un entretien avec le GEVES pour discuter de la coopération entre l’UPOV et le GEVES, dans le cadre d’une nouvelle feuille de route pour le GEVES.

 Le 28 janvier, à Angers (France), le Bureau s’est réuni avec l’OCVV et le GEVES pour un échange d’informations sur des faits nouveaux et des projets de coopération.

 Du 28 au 31 janvier, à Milan (Italie), le Bureau a assisté à la réunion du groupe de travail technique du Schéma de l’OCDE pour la certification variétale des semences en déplacement dans le commerce international.

 Le 30 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Manuel Andrés Chacón Peña, conseiller, Mission permanente de la Colombie auprès de l’OMC, et a expliqué la procédure d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le 5 février, à Quito (Équateur), le Bureau a participé à un atelier pour élaborer une formation à distance sur la concession sous licence d’obtentions végétales (“*Laboratorio de Contratos de Licencias de Variedades Vegetales*”), organisé par IP Key LA, en coopération avec le SENADI d’Équateur, l’OCVV, l’EUIPO et l’UPOV.

 Le 6 février, au siège de l’OMC, à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC qui présentent un intérêt pour l’UPOV.

 Les 6 et 7 février, à Quito (Équateur), le Bureau a participé au Séminaire international sur la défense des droits d’obtenteur, organisé par IP Key LA, en coopération avec le SENADI d’Équateur, l’OCVV, l’EUIPO et l’UPOV. Le Bureau a fait une présentation sur le thème : “La Convention UPOV – Défense des droits d’obtenteur aux niveaux international, européen et latino‑américain”.

 Le 7 février, à Quito (Équateur), le Bureau a assisté à une réunion organisée par l’OCVV, lors de la réunion annuelle des représentants européens en Amérique latine.

 Le 10 février, à Genève, le Bureau a rencontré M. Fernando dos Santos, Directeur général de l’ARIPO, et M. Denis Bohoussou, Directeur général de l’OAPI, pour des entretiens portant sur la coopération en matière de protection des obtentions végétales en Afrique.

 Les 10 et 11 février, à Quito, le Bureau a pris part à une session de formation sur le logiciel GAIA, organisée par IP Key LA et dispensée par le GEVES (France). Cette formation réunissait des participants des pays suivants : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Paraguay et Pérou.

 Les 10 et 11 février, à Poznan (Pologne), le Bureau s’est rendu au Centre de recherche pour l’examen des cultivars (COBORU) pour des entretiens sur les évolutions récentes à l’UPOV et en Pologne.

 Les 10 et 11 février, à Poznan (Pologne), le Bureau a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales visant à encourager la sélection végétale, à l’occasion du Forum sur les semences, organisé dans le cadre de l’Année internationale de la santé des végétaux par l’Association polonaise du commerce des semences.

 Le 12 février, à Genève, le Bureau a pris part à une “Table ronde OMPI/ARIPO/OAPI et Communautés économiques régionales : contribuer à un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace dans la mise en œuvre de la zone de libre‑échange continentale africaine (ZLECAf)”, où il a présenté un exposé dans le cadre du thème 10 “Droits de propriété intellectuelle pour une agriculture productive durable et pour la sécurité alimentaire : aperçu de l’importance et de l’impact de la protection des obtentions végétales, en particulier pour l’Afrique”.

 Du 12 au 14 février, à Asuncion (Paraguay), le Bureau a présenté des exposés sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV au cours d’une série de réunions avec des groupes de parties prenantes, organisées par le Service national de la qualité et de l’hygiène des végétaux et des semences (SENAVE) du Paraguay.

 Le 14 février, le Bureau a reçu la visite de Mme Shaima Nasser Al‑Akel, responsable des organisations internationales au bureau des Émirats arabes unis auprès de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève, pour des entretiens sur le projet de loi et la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 17 février, le Bureau a reçu la visite de monsieur Ahmed Ibrahim, premier secrétaire à la Mission permanente d’Égypte, pour des entretiens sur des possibilités de coopération et de formation en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 19 février, le Bureau a pris part à une conférence téléphonique avec M. Manuel Toro, chef du registre des variétés protégées de la division des semences, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Chili, et a discuté avec ce dernier de questions relatives aux sessions de l’UPOV.

 Le 20 février, à Aire la Ville, Canton de Genève (Suisse), le Bureau a présenté un exposé sur UPOV PRISMA devant le Club des Obtenteurs de la Fédération mondiale des sociétés de roses.

 Le 21 février, le Bureau a pris part à une conférence téléphonique avec M. Tarek Toko Chabi, conseiller technique du commissaire, Département de l’agriculture, des ressources en eau et de l’environnement (DAREN), Union économique et monétaire ouest‑africaine (Burkina Faso), pour des entretiens portant sur la coopération en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 21 janvier, le Bureau a pris part à une conférence téléphonique avec M. Wim Sangster, Équipe DHS légumes, Naktuinbouw (Pays‑Bas), pour un entretien sur des questions relatives à UPOV PRISMA pour les Pays‑Bas.

 Le 24 février, à Porto (Portugal), le Bureau s’est joint à une partie de la réunion du comité de la propriété intellectuelle de l’ISF.

 Le 27 février, à Rome (Italie) le Bureau a pris part à une réunion avec M. Kent Nnadozie, secrétaire du TIRPAA, et M. Worku Damena Yifru, juriste principal de la CDB, pour des discussions relatives à la recherche de moyens de faciliter l’échange d’expériences et d’informations sur la mise en œuvre de la Convention UPOV, de la CDB et du TIRPAA.

 Le 28 février, le Bureau a reçu la visite de M. Manuel Andrés Chacón Peña, conseiller à la mission permanente de la Colombie auprès de l’OMC, pour des entretiens relatifs à la procédure d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le 28 février, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Francesco Mattina, vice‑président de l’OCVV, pour discuter d’éventuelles activités de coopération.

 Du 1er au 14 mars, Mme Tran Thi Thu Trang, administratrice du projet pilote du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale à Hanoi (Viet Nam), s’est rendue au siège de l’UPOV, à Genève, où elle a reçu une formation sur le fonctionnement et l’administration d’UPOV PRISMA.

 Du 2 au 4 mars, à Livingstone (Zambie), le Bureau a assisté au congrès de l’AFSTA et présenté un exposé sur UPOV PRISMA à la Réunion des associations semencières.

 Le 4 mars, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Gustavo Urquizo Nuñes, chef du groupe de certification et d’enregistrement des semences, et Mme Paola Román, directrice nationale des semences de l’INIAF, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes dans le domaine de la protection des obtentions végétales en Bolivie (État plurinational de).

 Le 10 mars, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle pour des discussions portant sur un webinaire à l’intention des membres de l’Association nationale des obtenteurs végétaux (NAPB) des États‑Unis d’Amérique.

 Le 11 mars, le 31 mars et le 29 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants du Japon et du Viet Nam pour des discussions relatives au projet pilote du Forum EAPVP.

 Entre le 10 et le 19 mars, le Bureau a annulé les réunions suivantes, en raison de la pandémie de COVID‑19 :

* l’“Atelier sur la rédaction d’une législation conforme à la Convention UPOV”, organisé par l’UPOV en collaboration avec l’USPTO et avec l’assistance du Gouvernement du Japon, qui devait se tenir à Genève du 10 au 12 mars 2020; et
* le “Séminaire de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la mise en œuvre efficace du système de protection des obtentions végétales au Sénégal”), organisé par le Gouvernement du Sénégal et l’Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), en collaboration avec le Gouvernement du Canada et l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA), et avec l’assistance technique de l’UPOV, qui devait se tenir à Dakar et à Saint‑Louis (Sénégal), du 16 au 19 mars 2020.

 Le 12 mars, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Lekeicha Caesar‑Toney, directrice de l’enregistrement, CIPO de Saint‑Vincent‑et‑les Grenadines, pour discuter de la fourniture de conseils pour l’élaboration d’un règlement d’application et des étapes de la procédure d’adhésion à la Convention UPOV.

 Le 18 mars, le Bureau a animé par voie électronique une session d’une journée sur l’UPOV et le système UPOV de protection des obtentions végétales à l’intention des étudiants en maîtrise en droit de la propriété intellectuelle (édition 2019‑2020), organisée par l’OMPI et l’université de Turin, en collaboration avec le Centre international de formation de l’OIT. Des étudiants des pays suivants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme : Allemagne, Arménie, Bangladesh, Chili, Colombie, États‑Unis d’Amérique, Fidji, France, Grèce, Inde, Iran (République islamique d’), Italie, Jordanie, Kiribati, Liban, Libéria, Lituanie, Macédoine du Nord, Mexique, Oman, Serbie, Singapour et Suisse.

 Le 23 mars, le 6 mai, le 25 mai et le 29 mai, le Bureau a pris part à des réunions virtuelles concernant l’invitation d’Oxfam, Plantum et Euroseeds à présenter un exposé à la quatre‑vingt‑dix‑septième session du Comité consultatif. Participaient notamment à ces réunions M. Marien Valstar (Pays‑Bas), Mme Judith De Roos‑Blokland (Plantum), Mme Szonja Csörgö (Euroseeds), Mme Catherine Chepkurui Lang’at (Euroseeds), M. Bram De Jonge (Oxfam) et Mme Hélène Khan Niazi (ISF).

 Le 3 avril, le Bureau a pris part à une conférence téléphonique avec M. Juan Antonio Vives Vallés, professeur à l’université de Majorque (Espagne), pour discuter de questions de protection des obtentions végétales liées à ses projets de recherche et publications.

 Le 7 avril, le Bureau a animé une session sur l’UPOV et le système UPOV de protection des obtentions végétales à l’intention d’étudiants du programme de maîtrise sur les obtentions végétales de l’Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. Des étudiants provenant des pays suivants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme : Albanie, Bangladesh, Colombie, Costa Rica, Cuba, Éthiopie, France, Guatemala, Inde, Pakistan, Pérou, Philippines, Suède, République arabe syrienne et Turquie.

 Le 8 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de MARA (Chine), au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes concernant UPOV PRISMA.

 Le 9 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Michael Keller, secrétaire général de l’ISF, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes concernant l’ISF et l’UPOV.

 Le 9 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Kanokwan (May) Chodchoey, directrice exécutive de l’APSA, pour discuter de questions concernant UPOV PRISMA.

 Le 14 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme María Ayalivis García, directrice de l’Office d’enregistrement des obtentions végétales et de protection des droits des obtenteurs (Orevado) de la République dominicaine, M. Francesco Mattina, vice‑président de l’OCVV, Mme Marianna Martini, administratrice de projet au département de la coopération internationale et des affaires juridiques de l’EUIPO, et Mme Ana Luisa Díaz Jiménez (experte du projet CarIPI), pour discuter d’éventuelles activités de coopération. Une présentation sur UPOV PRISMA a été faite lors d’une seconde réunion virtuelle, le 23 avril.

 Le 17 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Edgar Krieger, secrétaire général de la CIOPORA, pour discuter de possibilités de mise en place de cours d’enseignement à distance de l’UPOV.

 Le 22 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Mohamed Ahmed Hamdan Al Dhanhani, directeur, et M. Nasir Mohd Sultan, tous deux du département du développement agricole et de la santé au Ministère du changement climatique et de l’environnement des Émirats arabes unis, ainsi que Mme Shaima Nasser Al‑Akel, responsable des organisations internationales au Bureau des Émirats arabes unis auprès de l’OMC, pour discuter des progrès accomplis concernant les propositions de modification de la loi de protection des obtentions végétales et la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 23 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Martin Ekvad, président de l’OCVV, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes à l’OCVV et à l’UPOV.

 Le 24 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Kees van Ettekoven, pour discuter d’outils et de matériel didactique sur la protection des obtentions végétales pour IP Key.

 Le 29 avril, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Sara Quinteros Malpartida, cadre de la direction des inventions et des nouvelles technologies de l’INDECOPI (Pérou), et a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 4 mai, le Bureau a pris part à un webinaire organisé par DivSeek International Network Inc., au cours duquel il a présenté un exposé sur le “Rôle moteur de l’UPOV s’agissant de la mise au point de nouvelles variétés végétales”.

 Le 6 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Michael Keller, secrétaire général, et M. Szabolcs Ruthner, directeur des affaires réglementaires de l’ISF, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes concernant l’ISF et l’UPOV.

 Le 6 mai, le Bureau a animé par vidéoconférence une session sur l’UPOV et le système UPOV de protection des obtentions végétales, dans le cadre du “Programme Master II en Propriété Intellectuelle”, coorganisée par l’OAPI, en collaboration avec l’Académie de l’OMPI et l’Université de Yaoundé. Le Bureau a présenté les exposés suivants : “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions essentielles de la Convention UPOV”, “Rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”, “Lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux”, “Tâches de l’Office des droits d’obtenteur dans l’administration des demandes de droits d’obtenteur”, “Défense des droits d’obtenteur” et “Outils de l’UPOV, notamment UPOV PRISMA”. La possibilité de suivre le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme a été fournie à des étudiants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d’Ivoire, Guinée, Haïti, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

 Le 7 mai, le Bureau a eu un entretien avec un journaliste de la radio bavaroise (*Bayerischer Rundfunk*) concernant l’utilisation de marqueurs biochimiques et moléculaires à l’UPOV.

 Le 11 mai, le Bureau a présenté par vidéoconférence un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et expériences des membres de l’UPOV”, dans le cadre du programme de maîtrise en propriété intellectuelle de l’université d’Alicante. Ont assisté à cette vidéoconférence des étudiants des pays suivants : Costa Rica, Cuba, Espagne, Fédération de Russie, France, Italie, Royaume‑Uni et Turquie.

 Le 12 mai, le Bureau a pris part à un webinaire organisé par la *National Association of Plant Breeders* (NAPB) des États‑Unis d’Amérique, et a présenté un exposé sous le titre : “Pourquoi avons‑nous besoin de la protection des obtentions végétales et de l’UPOV?”

 Les 13,14 et 15 mai, le Bureau a pris part à des consultations préparatoires, tenues par correspondance, sur l’élaboration de documents pour la quatrième réunion du projet pilote EAPVP.

 Le 19 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle du Groupe de travail spécial de l’OCDE sur les techniques biochimiques et moléculaires.

 Le 20 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Edgar Krieger, secrétaire général de la CIOPORA, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes au sein de la CIOPORA et de l’UPOV.

 Le 21 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Nur Al‑Ain Binti Dr Hj Abdullah, conseillère senior adjointe, directrice adjointe de l’enregistrement, directrice de l’Office de la propriété intellectuelle de Brunéi Darussalam (BruIPO), pour apporter des explications sur les dispositions pertinentes de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ainsi que sur la procédure à suivre pour adhérer à la Convention UPOV et devenir membre de l’UPOV.

 Le 26 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de la Direction nationale des obtentions végétales et des savoirs traditionnels (SENADI) de l’Équateur, et a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 29 mai, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Michael Keller, secrétaire général de l’ISF, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes concernant l’ISF et l’UPOV.

 Le 4 juin, le Bureau a organisé un atelier virtuel à l’intention des membres de la CIOPORA, afin de préparer les sessions du TWF et du TWO.

 Du 8 au 10 juin, le Bureau a participé au congrès virtuel de l’ISF.

 Le 10 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Martin Ekvad, président de l’OCVV, pour des entretiens portant sur la coopération entre l’OCVV et l’UPOV.

 Les 11,17 et 18 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Kanowkwan (May) Chodchoey, directrice exécutive de l’APSA, et d’autres membres du Secrétariat de l’APSA, pour discuter des avantages de l’adhésion à l’UPOV, ainsi que de certaines dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 On June 17, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Charles Kounkou, gestionnaire de projet, Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA), pour discuter de l’état d’avancement des activités prévues dans le protocole d’entente signé entre l’ACIA et l’UPOV.

 Les 18 et 19 juin, le Bureau a participé à la réunion annuelle virtuelle des systèmes des semences de l’OCDE et du Groupe de travail spécial sur les techniques biochimiques et moléculaires.

 Le 22 juin, le Bureau a participé à un entretien dans le cadre d’une consultation des parties prenantes concernant CropLife International (CLI).

 Le 22 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Victor Vasquez, directeur du service des obtentions végétales, et M. Raymundo Rosario, chef du registre des variétés végétales au SNICS (Mexique), et a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 24 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de l’USPTO, pour discuter du format des contributions à la base de données PLUTO.

 Le 24 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Cynthia Motsi, administratrice principale chargée de la gestion et de la commercialisation de la propriété intellectuelle au Conseil de la recherche agricole (ARC) en Afrique du Sud, afin d’examiner les possibilités de coopération entre l’ARC et l’UPOV.

 Le 25 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Anthony Parker, directeur du Bureau de la protection des obtentions végétales de l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA), pour discuter de questions relatives à UPOV PRISMA.

 Le 26 juin, le Bureau a pris part à une conférence téléphonique avec M. Folarin Okelola, conseiller technique du Directeur général du Conseil national des semences agricoles (NASC) du Nigéria, pour faire le point sur la loi de protection des obtentions végétales du Nigéria et l’assistance de l’UPOV concernant son règlement d’application.

 Le 29 juin, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Paulo Campante, directeur du matériel phytogénétique, CropLife Brazil, pour discuter de la participation du Bureau de l’Union à un webinaire à l’intention des obtenteurs.

 Le 30 juin, le Bureau a organisé un webinaire afin de présenter une synthèse des modifications à apporter à la base de données PLUTO et permettre aux utilisateurs de faire part de leurs observations sur sa configuration et ses nouvelles fonctionnalités.

 Le 1er juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec l’ISF, pour discuter de la collaboration entre l’ISF et l’UPOV.

 Le 1er juillet, le Bureau a participé par voie électronique au Cours d’été OMPI‑UNIGE sur la propriété intellectuelle, et donné une conférence intitulée “Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV : défis, avantages et possibilités”. Il a également présenté avec M. Jean‑Christophe Galloux, professeur à l’Université de Paris II, un exposé commun sur le thème “Protection et gestion des obtentions végétales”. Ont assisté à ce programme des étudiants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Ghana, Grèce, Inde, Iran (République islamique d’), Italie, Kenya, Lituanie, Malaisie, Namibie, Népal, Nigéria, Oman, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, Roumanie, Suède, Suisse, Thaïlande, Ukraine et Viet Nam.

 Le 1er juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de l’ISF, pour des entretiens portant sur la collaboration entre l’ISF et l’UPOV.

 Le 2 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de l’ISF et de l’OMA, pour des entretiens portant sur la collaboration entre l’ISF, l’OMA et l’UPOV.

 Le 2 juillet, le Bureau a participé à un webinaire sur le thème : “Législation sur la protection des cultivars – possibilités et défis” organisé par CropLife Brazil, et présenté un exposé sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le 3 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Philippe Lesigne, responsable de la réglementation des cultures pour l’EMEA, maïs et cultures industrielles, chez Bayer CropScience, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes à l’UPOV.

 Le 3 juillet, le Bureau a participé à un webinaire de l’OMA, sur le thème : “COVID‑19 : résister maintenant pour mieux reconstruire plus tard”.

 Le 3 juillet, le Bureau a participé à un webinaire sur le thème : “Santé humaine et systèmes alimentaires résistants”, deuxième d’une série de dialogues de haut niveau sur la relance verte et la santé, organisée par l’OCDE, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Fonds de défense de l’environnement (EDF).

 Du 6 au 10 juillet, le Bureau a participé par voie virtuelle à la cent soixante‑quatrième session du Conseil de la FAO.

 Le 7 juillet, le Bureau a participé à un webinaire d’information organisé par la CDB, en prévision de la vingt‑quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 24).

 Le 9 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Marcus Gregory Goffe, directeur adjoint et conseiller juridique de l’Office jamaïcain de la propriété intellectuelle (JIPO), et Mme Valrie M. Watson, conseillère parlementaire adjointe, pour évoquer l’élaboration d’une législation conforme à la Convention UPOV.

 Le 9 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Jean Maison, chef adjoint de l’unité technique, et M. Jens Wegner, expert technique pour les espèces ornementales et fruitières de l’OCVV, afin de discuter de coopération internationale.

 Le 14 juillet, le Bureau a participé à un webinaire intitulé “Pandémie de COVID‑19 : une réponse mondiale de la communauté des agriculteurs. Histoires de terrain”, organisé conjointement par l’IFOAM‑Organics International et l’OMA.

 Le 14 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme María Estela Ojeda Gamarra,
chef du département d’enregistrement des cultivars, Direction des semences, SENAVE (Paraguay), et présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 16 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Sri Ikarostika Rahayu Muhammad Ghazi, directrice adjointe de la Division du contrôle de la qualité des produits agricoles du Département de l’agriculture de la Malaisie, pour discuter des évolutions récentes en Malaisie, en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 17 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec des représentants de l’USPTO, pour discuter du format des contributions à la base de données PLUTO.

 Le 17 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Thidakoon Saenudom, directrice du Groupe de recherche sur la protection des obtentions végétales du Bureau de la protection des obtentions végétales du Département de l’agriculture de la Thaïlande, pour discuter des évolutions récentes intervenues en Thaïlande, en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 23 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Mahboobullah Nang, vice‑ministre par intérim de l’agriculture et de l’élevage auprès du Ministère de l’agriculture, de l’irrigation et de l’élevage de l’Afghanistan, Mme Najibeh Ataei, directrice générale pour la recherche agricole, M. Asadullah Azam, conseiller auprès du vice‑ministre de l’agriculture et de l’élevage, M. Samiul Haq Ayoubi, représentant de la direction des politiques et du plan et M. Nawab Nazeeri, représentant de l’Institut de recherche agricole de l’Afghanistan (ARIA); les discussions ont porté sur la situation dans le domaine législatif et les prochaines étapes de la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 23 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Edgar Krieger, secrétaire général de la CIOPORA, afin de discuter d’un webinaire de la CIOPORA consacré aux questions de DHS.

 Le 27 juillet, le Bureau a pris part à une consultation virtuelle sur l’utilisation durable de la diversité biologique pour le cadre mondial de la biodiversité pour l’après‑2020, organisée par la CDB.

 Le 30 juillet, le Bureau a assisté par voie virtuelle aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC intéressant l’UPOV.

 Le 31 juillet, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Shannah Boens, attachée à l’Office belge de la Propriété intellectuelle au sein de la Direction générale de la réglementation économique, et fourni des informations sur le travail mené par l’UPOV.

 Le 4 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Kees van Ettekoven, afin de discuter d’un webinaire de la CIOPORA consacré aux questions de DHS.

 Le 11 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Pornpimol Sugandhavanija, ministre, et Mme Jaruwan Sukkharom, ministre conseiller, Mission permanente de la Thaïlande, et fourni des informations sur le travail mené par l’UPOV, la Convention UPOV et les possibilités de formation.

 Le 13 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Hamish MacDonald, étudiant de l’université du Queensland (Australie), pour une discussion sur sa proposition de thèse intitulée “Juger les obtentions végétales : distinction, homogénéité et stabilité”.

 Le 19 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Zipora Rasaby, coordinatrice pour les droits d’obtenteur, Conseil des droits d’obtenteur, Ministère de l’agriculture et du développement rural d’Israël, pour discuter de conseils en matière de publications relatives aux droits d’obtenteur.

 Les 20 et 28 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Kanowkwan (May) Chodchoey, directrice exécutive de l’APSA, au cours de laquelle a été discutée l’organisation par l’APSA d’un cours de formation des formateurs sur la protection des obtentions végétales et les droits d’obtenteur selon la Convention UPOV, en collaboration avec l’UPOV.

 Le 28 août, le Bureau a pris part à une séance d’information virtuelle sur le point 3 de l’ordre du jour de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l’application de la CDB (SBI‑3).

 Du 25 au 28 août, le Bureau a participé à la troisième réunion du Groupe spécial d’experts techniques sur les droits des agriculteurs, laquelle s’est tenue par voie virtuelle.

 Le 25 août, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Martin Ekvad, président de l’OCVV, pour discuter de la coopération entre l’OCVV et l’UPOV.

 Le 1er septembre, à Nyon (Suisse), le Bureau a rencontré M. Marco van Leeuwen, premier vice‑président, et M. Michael Keller, secrétaire général de l’ISF, pour discuter de la coopération entre l’UPOV et l’ISF.

 Le 3 septembre, le Bureau a participé à un webinaire sur le thème “Réalisation de l’examen DHS selon la Convention UPOV – les caractères des plantes dans les examens DHS”, organisé par l’Académie de la CIOPORA. Le Bureau a présenté un exposé intitulé “Introduction à l’UPOV et conseils de l’UPOV pour l’évaluation de la distinction (document TGP/9)”.

 Le 3 septembre, le Bureau a pris part à l’évènement virtuel “Grand défi alimentaire”, organisé par Climate Action dans le cadre de l’initiative *Great Food Challenge*.

 Le 4 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle d’information à l’intention des États membres relative au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, organisée par Mme Amina J. Mohammed, vice‑secrétaire générale de l’Organisation des Nations Unies et présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

 Le 7 septembre, le Bureau a participé par voie électronique à la première assemblée annuelle du projet INVITE.

 Le 7 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Yang Yang, examinatrice principale, et Mme Yang Xuhong, examinatrice, Centre de développement des sciences et des technologies (DCST) du Ministère de l’agriculture et des affaires rurales de la Chine, au cours de laquelle il a été question des évolutions récentes concernant UPOV PRISMA.

 Le 8 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Marc de Wit, examinateur au bureau de la protection des obtentions végétales de l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA), pour discuter de questions portant sur la coopération en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 9 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Manuel Toro, chef du registre des variétés protégées à la division des semences, et M. Álvaro Ulloa Kraemer, ingénieur agronome au département des droits des obtenteurs du Service de l’agriculture et de l’élevage (Chili), auxquels il a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Les 9, 11 et 14 septembre, le Bureau a organisé un webinaire sur les modifications apportées à la base de données PLUTO sur les variétés végétales pour les fournisseurs de données.

 Le 10 septembre, le Bureau a participé à un webinaire intitulé “Dépôt de demandes de protection des obtentions végétales par UPOV PRISMA – Utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS”, organisé par l’Académie de la CIOPORA. Le Bureau a présenté des exposés sous les titres : “Orientations de l’UPOV concernant l’utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS (document TGP/15)”, “UPOV PRISMA” et “Projet pilote EAPVP”.

 Le 11 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec M. Edgar Krieger, secrétaire général de la CIOPORA, pour discuter des évolutions récentes concernant la CIOPORA et l’UPOV.

 Du 15 au 18 septembre, le Bureau a participé aux sessions virtuelles spéciales organisées dans le cadre de la vingt‑quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 24) et à la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de la CDB (SBI‑3).

 Le 15 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle organisée par l’OCVV, pour discuter d’éventuelles activités de coopération en Amérique latine.

 Le 16 septembre, le Bureau a participé à un webinaire sur le thème “Droits des agriculteurs dans l’architecture juridique internationale pour l’alimentation et l’agriculture”, organisé par l’université d’Aberdeen, et présenté un exposé intitulé “Système de protection des droits d’obtenteur et des droits des agriculteurs de l’UPOV”.

 Le 16 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Päivi Mannerkorpi, chef d’équipe, Matériel de reproduction des végétaux, Direction générale Santé et protection des consommateurs, Commission européenne, et M. Marien Valstar, président du Conseil, pour discuter des évolutions survenues au sein de l’Union européenne ayant une incidence en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 16 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Michelle da Fonseca Santos, attachée de recherche postdoctorale, Soybean Innovation Lab., université de l’Illinois, pour examiner les possibilités de coopération dans le domaine des activités de renforcement des capacités.

 Le 16 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec Mme Paulina Mosquera, directrice du service des obtentions végétales, SENADI, Équateur, pour discuter des évolutions survenues en Équateur et à l’UPOV.

 Le 17 septembre, le Bureau a participé à un webinaire sur le thème “Collections de variétés et descriptions de variétés. Utilisation de rapports DHS étrangers”, organisé par l’Académie de la CIOPORA. Le Bureau a présenté un exposé intitulé “Conseils de l’UPOV concernant les collections de variétés et la coopération en matière d’examen DHS (documents TGP/4 et TGP/5)”.

 Le 17 septembre le Bureau a participé à une réunion virtuelle de coordination avec des représentants de l’OCVV, pour discuter de la coopération entre l’OCVV et l’UPOV.

 Le 21 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle avec l’OCVV, au cours de laquelle il a été question du format des contributions à la base de données PLUTO.

 Du 21 au 25 septembre, le Bureau a assisté aux parties relatives à l’UPOV de la soixante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI.

 Le 29 septembre, le Bureau a pris part à une réunion virtuelle pour des discussions relatives à la collaboration avec le Pérou, avec des représentants de l’INDECOPI et de la Mission permanente du Pérou, à savoir : Mme Hania Pérez de Cuellar, présidente du conseil de direction de l’INDECOPI, Mme Silvia Alfaro, ambassadrice, représentante permanente, Mission permanente du Pérou à Genève, M. Cristóbal Melgar, ministre (chargé des questions de propriété intellectuelle), Mission permanente du Pérou à Genève, Mme Rosa Cabello, cadre, Coopération technique et relations institutionnelles, INDECOPI, Mme Sara Quinteros Malpartida, directrice, Inventions et nouvelles technologies, INDECOPI, et Mme Carla Tello, directrice, Coopération technique et relations industrielles, INDECOPI.

 Les 29 et 30 septembre, le Bureau a pris part à la réunion annuelle du système de l’OCDE pour les semences et plants forestiers, laquelle s’est tenue par voie virtuelle.

 Le 30 septembre, le Bureau a pris part à la réunion virtuelle du Conseil d’administration de l’OCVV.

 Le présent rapport ne contient pas d’informations concernant des réunions relatives à UPOV PRISMA tenues par voie électronique avec des utilisateurs enregistrés ou intéressés (déposants).

## Cours d’enseignement à distance

 Une session de chacun des cours d’enseignement à distance ci‑après a été tenue en français, allemand, anglais et espagnol, du 2 mars au 5 avril 2020 :

* DL–205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”;
* DL–305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”;
* DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur)”;
* DL‑305B “Examen DHS (Partie B du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droit d’obtenteur)”.

 Dans le cadre des mesures visant à aider les obtenteurs dans le contexte de la pandémie de COVID‑19, une session spéciale du cours DL‑205 de l’UPOV a été offerte à un tarif préférentiel, en anglais, pour les étudiants sous la catégorie 3, du 4 mai au 7 juin 2020.

 La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance DL‑205 et DL‑305 de l’UPOV figure à l’annexe II.

# V. Publications

 Le Bureau a publié :

 a) 180 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales (PLUTO); et

b) deux communiqués de presse.

 Les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés par correspondance par le TC :

| \*\* | TWP | No. du document | English | Français | Deutsch | Español | Nom botanique |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS |
| AU | TWA | TG/121/4 | Triticale | Triticale | Triticale | Triticale | ×*Triticosecale* Witt. |
| KR | TWA | TG/224/2 | Ginseng | Ginseng | Ginseng | Ginseng | *Panax ginseng* C.A. Mey. |
| DE | TWO | TG/242/4 | Portulaca | Portulaca | Portulaca | Portulaca | *Portulaca grandiflora* Hook.; *Portulaca oleracea* L.;*Portulaca umbraticola* Kunth |

 *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/54/INF/3

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

30 septembre 2020

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention et à ses divers actes au 30 septembre 2020 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

‑ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑ ‑23 octobre 197819 mars 1991 | 7 octobre 19777 octobre 197721 juillet 1981‑ | 6 novembre 19776 novembre 19778 novembre 1981‑ |
| Albanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑15 septembre 2005 | ‑‑‑15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 11 juillet 196823 juillet 197612 mars 198625 juin 1998 | 10 août 196811 février 197712 avril 198625 juillet 1998 |
| Argentine | ‑‑‑‑ | ‑‑25 novembre 1994‑ | ‑‑25 décembre 1994‑ |
| Australie | ‑‑‑‑ | ‑‑1er février 198920 décembre 1999 | ‑‑1er mars 198920 janvier 2000 |
| Autriche | ‑‑‑‑ | ‑‑14 juin 19941er juin 2004 | ‑‑14 juillet 19941er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑9 novembre 2004 | ‑‑‑9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2002 | ‑‑‑5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 5 novembre 19765 novembre 1976‑2 mai 2019 | 5 décembre 197611 février 1977‑2 juin 2019 |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑‑‑‑ | ‑‑21 avril 1999‑ | ‑‑21 mai 1999‑ |
| Bosnie‑Herzégovine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 octobre 2017 | ‑‑‑10 novembre 2017 |
| Brésil | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 1999‑ | ‑‑23 mai 1999‑ |
| Bulgarie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Canada | ‑‑31 octobre 19799 mars 1992 | ‑‑4 février 199119 juin 2015 | ‑‑4 mars 199119 juillet 2015 |
| Chili | ‑‑‑‑ | ‑‑5 décembre 1995‑ | ‑‑5 janvier 1996‑ |
| Chine | ‑‑‑‑ | ‑‑23 mars 1999‑ | ‑‑23 avril 1999‑ |
| Colombie | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1996‑ | ‑‑13 septembre 1996‑ |
| Costa Rica | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 décembre 2008 | ‑‑‑12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑1er août 2001 | ‑‑‑1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 6 septembre 19688 février 19748 octobre 198126 avril 1996 | 6 octobre 196811 février 19778 novembre 198124 avril 1998 |
| Égypte | ‑‑‑‑ | ‑‑‑‑ 1er novembre 2019 | ‑‑‑‑ 1er décembre 2019 |
| Équateur | ‑‑‑‑ | ‑‑8 juillet 1997‑ | ‑‑8 août 1997‑ |
| Espagne | ‑‑‑19 mars 1991 | 18 avril 198018 avril 1980‑18 juin 2007 | 18 mai 198018 mai 1980‑18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2000 | ‑‑‑24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑‑23 octobre 197825 octobre 1991 | ‑‑12 novembre 198022 janvier 1999 | ‑‑8 novembre 198122 février 1999 |
| Fédération de Russie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Finlande | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 199320 juin 2001 | ‑‑16 avril 199320 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 3 septembre 197122 janvier 197517 février 198327 avril 2012 | 3 octobre 197111 février 197717 mars 198327 mai 2012 |
| Géorgie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 octobre 2008 | ‑‑‑29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 19831er décembre 2002 | ‑‑16 avril 19831er janvier 2003 |
| Irlande | ‑‑27 septembre 197921 février 1992 | ‑‑19 mai 19818 décembre 2011 | ‑‑8 novembre 19818 janvier 2012 |
| Islande | ‑‑‑‑ | ‑‑‑3 avril 2006 | ‑‑‑3 mai 2006 |
| Israël | ‑‑‑23 octobre 1991 | 12 novembre 197912 novembre 197912 avril 19843 juin 1996 | 12 décembre 197912 décembre 197912 mai 198424 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 1er juin 19771er juin 197728 avril 1986‑ | 1er juillet 19771er juillet 197728 mai 1986‑ |
| Japon | ‑‑17 octobre 1979‑ | ‑‑3 août 19824 novembre 1998 | ‑‑3 septembre 198224 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 septembre 2004 | ‑‑‑24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑‑‑‑ | ‑‑13 avril 199911 avril 2016 | ‑‑13 mai 199911 mai 2016 |
| Kirghizistan  | ‑‑‑‑ | ‑‑‑26 mai 2000 | ‑‑‑26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑‑‑‑ | ‑‑30 juillet 2002 | ‑‑‑30 août 2002 |
| Lituanie | ‑‑‑‑ | ‑‑10 novembre 2003 | ‑‑‑10 décembre 2003 |
| Macédoine du Nord | ‑‑‑ | ‑‑‑4 avril 2011 | ‑‑‑4 mai 2011 |
| Maroc | ‑‑‑‑ | ‑‑8 septembre 2006 | ‑‑‑8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑‑25 juillet 1979‑ | ‑‑9 juillet 1997‑ | ‑‑9 août 1997‑ |
| Monténégro | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2015 | ‑‑‑24 septembre 2015 |
| Nicaragua | ‑‑‑ | ‑‑6 août 2001 ‑ | ‑‑6 septembre 2001‑ |
| Norvège | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1993‑ | ‑‑13 septembre 1993‑ |
| Nouvelle‑Zélande | ‑‑25 juillet 197919 décembre 1991 | ‑‑3 novembre 1980‑ | ‑‑8 novembre 1981‑ |
| Oman | ‑‑‑‑ | ‑‑‑22 octobre 2009 | ‑‑‑22 novembre 2009 |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle  | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 juin 2014 | ‑‑‑10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑14 octobre 2004 | ‑‑‑14 novembre 2004 |
| Panama | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 199922 octobre 2012 | ‑‑23 mai 199922 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑‑‑‑ | ‑‑8 janvier 1997‑ | ‑‑8 février 1997‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 8 août 196712 janvier 19772 août 198414 octobre 1996 | 10 août 196811 février 19772 septembre 198424 avril 1998 |
| Pérou | ‑‑‑‑ | ‑‑‑8 juillet 2011 | ‑‑‑8 août 2011 |
| Pologne | ‑‑‑‑ | ‑‑11 octobre 198915 juillet 2003 | ‑‑11 novembre 198915 août 2003 |
| Portugal | ‑‑‑‑ | ‑‑14 septembre 1995‑ | ‑‑14 octobre 1995‑ |
| République de Corée | ‑‑‑‑ | ‑‑‑7 décembre 2001 | ‑‑‑7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑‑‑‑ | ‑‑‑28 septembre 1998 | ‑‑‑28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 mai 2007 | ‑‑‑16 juin 2007 |
| République tchèque[[2]](#footnote-3)  | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 octobre 2002 | ‑‑1er janvier 199324 novembre 2002 |
| République‑Unie de Tanzanie |  | ‑‑‑22 octobre 2015 | ‑‑‑22 novembre 2015 |
| Roumanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 février 2001 | ‑‑‑16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 17 septembre 19651er juillet 198024 août 19833 décembre 1998 | 10 août 196831 juillet 198024 septembre 19833 janvier 1999 |
| Serbie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2012 | ‑‑‑5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑‑‑‑ | ‑‑‑30 juin 2004 | ‑‑‑30 juillet 2004 |
| Slovaquie1  | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 mai 2009 | ‑‑1er janvier 199312 juin 2009 |
| Slovénie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 1999 | ‑‑‑29 juillet 1999 |
| Suède | ‑11 janvier 19736 décembre 197817 décembre 1991 | 17 novembre 197111 janvier 19731er décembre 198218 décembre 1997 | 17 décembre 197111 février 19771er janvier 198324 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 10 juin 197710 juin 197717 juin 19811er août 2008 | 10 juillet 197710 juillet 19778 novembre 19811er septembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑‑‑‑ | ‑‑30 décembre 1997‑ | ‑‑30 janvier 1998‑ |
| Tunisie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑31 juillet 2003 | ‑‑‑31 août 2003 |
| Turquie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑18 octobre 2007 | ‑‑‑18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑‑‑‑ | ‑‑3 octobre 199519 décembre 2006 | ‑‑3 novembre 199519 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 2005 | ‑‑‑29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑‑‑‑ | ‑‑13 octobre 1994‑ | ‑‑13 novembre 1994‑ |
| Viet Nam | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 novembre 2006 | ‑‑‑24 décembre 2006 |

Total : 76 membres

[L’annexe II suit]

C/54/INF/3

ANNEXE II

PARTICIPATION AUX COURS D’ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L’UPOV

DL–205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |
| --- |
| Première session 2020 : 2 mars – 5 avril 2020 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Autriche, Bolivie (État plurinational de), Canada, Chine, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Mexique, Pérou, Pologne, République de Corée, République dominicaine, Royaume‑Uni, Turquie, Uruguay | 198 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Arabie saoudite, Barbade, Émirats arabes unis, Grèce, Indonésie, Irak, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kazakhstan, Madagascar, Malaisie, Nigéria, Office européen des brevets | 23 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) | Égypte, France | 3 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiantsY compris :Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI (22)Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais (30)Máster Lvcentinvs sur la protection des obtentions végétale, Université d’Alicante (23)Les étudiants suivants enregistrés dans la catégorie 4 ne sont pas inclus dans le total :‑ Masters OAPI (22)‑ Masters La Salle Beauvais (30)‑ Máster Lvcentinvs, Alicante (23) | Australie, Inde | 4 |
| TOTAL |  | 228 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2020 : total par langue | 123 | 46 | 2 | 57 |

|  |
| --- |
| Session spéciale en anglais : 4 mai – 7 juin 2020 |
| Catégorie | Participants de | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Allemagne, Danemark, États‑Unis d’Amérique, Italie, Japon, Turquie | 14 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Brunéi Darussalam, Nigéria | 6 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 500 francs suisses – taux d’actualisation) | Australie, Canada, Chine, Italie, Mexique | 6 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | CIOPORA | 1 |
| TOTAL |  | 27 |

Sessions d’appui préalables au cours DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection
des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sessions spéciales DL‑205 pour : | Origine | Nombre de participants |
| Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais – Programme de Master en création variétale | (France, Suède)\* | 30 |
| Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI | Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d’Ivoire, Guinée, Haïti, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad | 22 |
| Máster Lvcentinvs sur la protection des obtentions végétales, Université d’Alicante | (France, Espagne)\* | 23 |
| TOTAL |  | 75 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Sessions spéciales DL‑205 pour 2020 : total par langue | 34 | 22 |  | 19 |

\*Nationalité inconnue

DL–305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2020 : 2 mars – 5 avril 2020 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Belgique, Bolivie (État plurinational de), États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Italie, Jordanie, Mexique, Pérou, Uruguay, OAPI | 30 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Cuba, Nigéria, Ouganda, Sénégal, OMPI | 7 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) | Espagne | 1 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 38 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2020 du DL‑305 : total par langue | 14 | 5 | 0 | 19 |

DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2020 : 2 mars – 5 avril 2020 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Allemagne, Canada, Chine, France, Italie, Japon, Mexique, République de Corée, République dominicaine, Royaume‑Uni, Turquie | 26 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Nigéria, Office européen des brevets | 5 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) |  |  |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 31 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2020 du DL‑305A : total par langue | 22 | 1 | 1 | 7 |

DL‑305B “Examen DHS”

|  |
| --- |
| Première session 2020 : 2 mars – 5 avril 2020 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Chine, Danemark, Espagne, Japon, Lettonie, Mexique, République dominicaine, Royaume‑Uni, Trinité‑et‑Tobago, Turquie | 28 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Iran (République islamique d’), Nigéria | 2 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) |  | 0 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 16 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2020 du DL‑305B : total par langue | 25 | 0 | 0 | 5 |

[L’appendice suit]

C/54/INF/3

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique  |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| DL–205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL–305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| DL‑305A | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Administration des droits d’obtenteur” (partie A du cours DL‑305) |
| DL‑305B | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) |
| EAF (voir également UPOV PRISMA) | Formulaire de demande électronique de l’UPOV |
| TC | Comité technique |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP | groupe(s) de travail technique(s) |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |
| UPOV PRISMA | Outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA |
| WSP | Partenariat mondial sur les semences |

Sigles

|  |  |
| --- | --- |
| ACIA | Agence canadienne d’inspection des aliments |
| ADPIC | Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| APHA (Royaume‑Uni) | Animal and Plant Health Agency (Agence de la santé animale et végétale) |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARC (Afrique du Sud) | Conseil sur la recherche agricole  |
| ARIA (Afghanistan) | Institut de recherche agricole  |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| BruIPO | Office de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée |
| CIPO (Saint‑Vincent‑et‑les Grenadines) | Office du commerce et de la propriété intellectuelle  |
| CLI | CropLife International |
| COBORU (Pologne) | Centre de recherche pour les essais de cultivars  |
| DCST (Chine) | Centre de développement de la science et de la technologie de Chine |
| EUIPO | Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| Forum EAPVP | Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale |
| GEVES (France) | Groupe d’étude et de contrôle des variétés et des semences |
| IFOAM‑Organics International | Fédération internationale des mouvements d’agriculture biologique |
| INDECOPI (Pérou) | Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle |
| INIAF (Bolivie (État plurinational de)) | Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal(Institut national d’innovation agricole et forestière) |
| INVITE project | “Innovation in Plant Variety Testing in Europe” (Innovation dans les examens de variétés végétales en Europe)  |
| IP Key | IP Key est un projet cofinancé par l’Union européenne et l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Il est mis en œuvre par l’EUIPO en coopération avec l’OEB. |
| IP Key LA | IP Key Amérique latine |
| ISF | International Seed Federation |
| ISRA | Institut sénégalais de recherches agricoles |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JIPO | Office de la propriété intellectuelle de la Jamaïque |
| MARA (Chine) | Ministère de l’agriculture et des affaires rurales de Chine |
| Naktuinbouw | Service d’inspection de l’horticulture des Pays‑Bas |
| NAPB (États‑Unis d’Amérique) | National Association of Plant Breeders (Association nationale des obtenteurs) |
| NASC (Nigéria) | National Agricultural Seeds Council(Conseil national agricole des semences) |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE  | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMA  | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC  | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI  | Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle |
| OMS  | Organisation mondiale de la Santé |
| ONUG  | Office des Nations Unies à Genève |
| SAG (Chili) | Servicio Agrícola y Ganadero(Service de l’agriculture et de l’élevage) |
| SENADI (Équateur) | Servicio Nacional de Derechos Intelectuales(Service national des droits de propriété intellectuelle) |
| SENAVE (Paraguay) | Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal y de Semillas(Service national de qualité phytosanitaire) |
| SNICS (Mexique) | Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas(Service national d’inspection des semences et de la certification) |
| TIRPAA  | Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |
| WWF | Fonds mondial pour la nature |

[Fin de l’appendice et du document]

1. \* Le terme “missions” fait référence à des évènements tenus hors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Poursuite de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)